

Universités

L'USJ retarde à fin novembre l'organisation des élections estudiantines

Pour organiser le scrutin, « un minimum de calme » sera exigé sur les campus, avertit le recteur Salim Daccache.

Fady NOUN

Le recteur de l'Université Saint-Joseph (USJ), le Pr Salim Daccache s.j., a annoncé hier que l'administration universitaire organisera des élections estudiantines cette année comme le prévoit son règlement interne, à condition que le climat général au sein de l'USJ le permette.

Le recteur a subordonné l'organisation du scrutin à « un minimum de calme » qui mettrait l'Université à l'abri des troubles qui pourraient dégénérer et lui nuire ainsi qu'au corps estudiantin. Il a souhaité, à cet égard, que l'expérience de l'année dernière, où, en raison du climat politique, les élections ont été annulées, ne se répète pas.

« Nous le souhaitons d'autant plus qu'à nos yeux, les amicales jouent un rôle irremplaçable dans l'animation de la vie universitaire, ainsi que dans le sentiment d'appartenance à l'Université et aux valeurs qu'elle défend », a-t-il dit.

Rencontre avec la presse

Le recteur de l'USJ s'est exprimé sur la question au cours d'une rencontre avec la presse au siège du rectorat de l'USJ, rue de Damas.

Si tout va bien, a affirmé en substance le P. Daccache, les élections se tiendront fin novembre, soit un peu plus tard que ne le prévoit notre calendrier. La décision finale en ce sens sera rendue publique durant la première quinzaine de novembre. Le recteur avait à ses côtés le secrétaire général de l'USJ, Fouad Maroun, et le directeur du service de la vie étudiante, Edmond Chidiac.

D'ores et déjà, des contacts sont engagés avec



Le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache s.j. et son secrétaire général, Fouad Maroun.

Photo Michel Sayegh

les étudiants, d'une part, les différents partis et courants politiques, d'autre part, afin qu'une consigne de calme soit lancée, a révélé le P. Daccache. « Mais les leaderships ne réussissent pas toujours à obtenir de la base universitaire le calme souhaité », a-t-il observé.

« C'est au point que pour beaucoup de Libanais, un scrutin démocratique est devenu un rêve inaccessible, a déploré le recteur. Mais nous aimerions que l'USJ donne l'exemple d'un scrutin démocratique et serve de modèle à l'ensemble de la société politique. »

Le P. Daccache a sévèrement mis en garde contre des « écarts » qui pourraient être passibles de sanctions disciplinaires. « Nous serons sévères », a-t-il averti, rappelant que l'année dernière,

deux étudiants avaient été suspendus six mois durant de la poursuite de leur cursus.

Pas optimiste

Toutefois, le recteur de l'USJ a refusé de se dire « optimiste », observant que « l'USJ ne vit pas dans une bulle ». Un incident vite circonscrit, lundi, sur l'un des campus est venu confirmer cette approche réaliste des choses, a-t-il fait valoir, avant d'ajouter : « Nous savons tous que l'USJ, en particulier le campus de la rue Huvelin, est dotée d'une symbolique politique très forte que tous les camps convoient de s'approprier. »

Et de se plaindre de l'existence, d'ores et déjà, de « violences verbales » entre étudiants de camps politiques opposés. « Cela commence toujours sur

Facebook », a-t-il regretté, relevant « le caractère injurieux et personnel que revêtent les prises de parole sur ce média ».

Listes consensuelles, si possible

Tout en affichant son opposition au scrutin proportionnel à l'université du fait qu'il favorise l'émergence des blocs politiques au détriment des indépendants, qui représentent selon lui 75 à 80 % des étudiants, le recteur a affirmé que ce mode de scrutin restera en vigueur.

Mais, a-t-il ajouté, chaque fois que ce sera possible – et l'opinion des étudiants sera déterminante sur ce plan –, des listes consensuelles seront formées « afin de traduire dans les faits la volonté de dialogue qui se manifeste sur le plan national ».